



*Le Président*

NE 07 321 / PR

Papeete, le 21 SEP. 2021

à

**Monsieur Jean-Luc LE MERCIER**  
**Président**  
**Chambre territoriale des comptes**



**Objet** : Observations définitives relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la collectivité de la Polynésie française au titre de la politique publique des ressources marines (pêche et aquaculture)

**Réf.** : Votre courrier n° 2021-404 du 19 août 2021

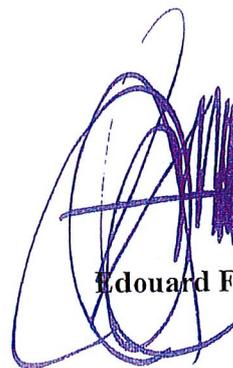
Monsieur le Président,

Par courrier rappelé en référence, vous portez à ma connaissance les observations définitives relatives au contrôle de la politique publique en matière de pêche et d'aquaculture et me rappelez la possibilité de formuler des observations.

Après analyse, ce nouveau rapport n'appelle pas de ma part d'autres observations que celles formulées précédemment.

Je réitère par ailleurs mon engagement d'intégrer ces recommandations dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques de ces filières.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

  
Edouard FRONCE  
